

La nomenclature générale des actes professionnels « Les soins infirmiers et leur cotation »

Programme de formation à destination des infirmiers libéraux diplômés d'état

Formation de 2 jours (12h)

Contexte

Cette formation présentielle de 12 heures est à destination des infirmiers libéraux.

Toute infirmière doit savoir coter correctement les soins réalisés à domicile selon les actes effectués sur prescription ou par le rôle propre de l'infirmière et selon la NGAP. Les cotations sont en perpétuelle modifications et une mise à jour régulière s'impose. Une bonne cotation évite également des indus de la CPAM qui impacte la sérénité des soins et la qualité de vie de l'infirmière. Cette formation vous permettra d'être experte dans ce domaine et vous assurera une sérénité dans votre travail.

Objectifs

- S'approprier la NGAP et notamment son titre XVI
- Connaître et savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués

Compétences visées

- Appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués

Contenu du programme

NGAP Généralités

- La NGAP : Dispositions générales (MAU, MCI, MIE, forfaits BSI, déplacements, nuits, Art 11B ...), Échanges et cas concrets autour de la 1ère partie de la NGAP.

La NGAP : Titre XVI. Soins infirmiers

- Chapitre I. Soins de pratique courante (Articles de 1 à 12).
 - Chapitre II. Soins spécialisés (Articles de 1 à 4, 5, 5 Bis, 5 Ter et 6).
- Echanges et cas concrets autour de la 2ème partie de la NGAP.

Règles de cumul d'actes

- Cumul d'actes soumis ou non à l'article 11B dans le titre XVI - soins infirmiers de la NGA.
- Les dérogations à l'art 11B des dispositions générales.

Cumul des actes avec le BSI

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse de situations
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses
- Méthodes démonstratives
- Méthode expositive avec vidéos et diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Études de cas concrets autour de la NGAP en groupes avec correction et explications par le formateur Kéwalé
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel de santé, accompagné d'une documentation scientifique et référencée.
- Méthode évaluative (pré et post-test, questionnaire de satisfaction, débriefing ...)